

*Chasseur un jour...
Chasseur toujours...*

*Bulletin Trimestriel
des Chasseurs à Pied*

N° 23 - JUILLET 1978.

ON NOUS ECRIT...

Notre appel semble avoir été entendu : de plus en plus de lecteurs nous écrivent. Nous souhaitons que cette rubrique s'étoffe très rapidement et qu'elle prenne de plus en plus d'importance. Il est bien évident que la rédaction se réserve le droit de refuser les articles qui ne seraient pas dans la ligne des buts poursuivis par notre association.

- Monsieur Joseph ORBAN, soldat mil 39 au 2 Ch et actuellement Conseiller Chef de Service au Ministère de la Justice, (voir page 8 du Cor de Chasse n° 22) nous signale qu'il a reçu, cette fois, la Commanderie de l'Ordre du Phoenix qui lui a été octroyée par le Président de la République de Grèce. Monsieur Joseph ORBAN est domicilié à 1200 BRUXELLES, Avenue Paul Hymans, 109 Bte 17. Chaleureuses Félicitations à notre ami Monsieur ORBAN.

- Le Général COUVREUR, Chasseur de toujours et Président d'Honneur de la Fraternelle de la 5me Brigade d'Infanterie MERCKEM, dont il fut le Commandant, est un fidèle lecteur de notre bulletin. Il nous écrit pour nous signaler la parution récente du livre intitulé "La Campagne de l'Armée Belge en 1940" et écrit par le Chevalier de FABRIBECKERS, Colonel de rés d'Artillerie. Un beau livre de 380 pages, très bien écrit, très complet et documenté aux sources sérieuses du Service historique de l'Armée et d'une nombreuse bibliographie belge et étrangère. Ce que furent les combats livrés par l'armée belge est clairement exposé. Quinze cartes en couleur, hors texte, permettent au lecteur de suivre jour après jour les régiments belges sur les positions successives, sans oublier les forts et les événements qui, tant en Hollande qu'en France, ont été déterminants dans l'abandon des lignes défensives occupées par nos corps d'armée. C'est un remarquable ouvrage qui fait honneur à son auteur. Les anciens des Régiments de Chasseurs à Pied le liront avec d'autant plus d'intérêt que l'auteur, s'il est parfois sévère, n'a que des éloges pour tous nos Régiments de Chasseurs à Pied des 5me, 10me et 17me divisions et pour nos camarades des Chasseurs Ardennais. Le Général souhaite que le Musée fasse l'acquisition de ce livre. Il poursuit en demandant à notre rédacteur de transmettre son souvenir à tous ses amis et particulièrement aux Adjudants BARBIER et VANDELVE, aux Commandants de réserve COLLIN et COCRIAMONT qui furent ses compagnons au 8me Chasseurs en 1940, ainsi qu'à Monsieur l'Avocat THOMAS. Notre rédacteur s'est acquitté bien volontiers de cette mission mais a dû annoncer au Général le décès de notre ami VANDELVE Léopold. Par retour du courrier le Général COUVREUR nous signalait sa profonde tristesse à l'annonce de cette disparition et s'empressait de transmettre ses sincères condoléances à Madame VANDELVE.

C'est très sincèrement que nous remercions le Général COUVREUR pour l'intérêt qu'il porte à tout ce qui touche aux Chasseurs à Pied. Merci, Mon Général, de respecter si bien notre devise "Chasseur un jour, Chasseur toujours".

► Madame Berthe GRANDJEAN-CEUNINCK nous écrit, en date du 8 mai 1978, pour nous proposer des souvenirs destinés au Musée des Chasseurs. Il s'agit d'un véritable trésor constitué par un recueil d'informations sur la vie du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied de 1921 à 1956 (photos, reportages et notes personnelles) rassemblées par son père, l'Adjudant A. CEUNINCK, qui a servi pendant 37 ans au Régiment et qui fut pendant 28 ans chargé de l'entretien de la Caserne Trésignies. Notre Rédacteur en Chef a pris contact avec Madame GRANDJEAN et s'est rendu à son domicile pour prendre possession des précieuses reliques qui sont constituées par tout ce qui a paru dans la presse régionale concernant le 2^{me} Chasseurs entre 1921 et 1956. Madame GRANDJEAN nous a remis également toutes les décorations de son père ainsi qu'un album souvenir du 100^{me} anniversaire du Régiment et le fanion qu'il a reçu lors de sa mise à la pension en 1956. Au nom de tous nos membres, nous remercions très chaleureusement Madame GRANDJEAN-CEUNINCK pour le don qu'elle vient de nous faire. Le souvenir de son père sera présent au Musée des Chasseurs.

► Monsieur Claude MOUCHET, domicilié 234 rue du Château à 6378 MORIALME, membre n° 199 de notre Amicale, nous raconte la joyeuse rentrée du 1^{er} Chasseurs à Pied dans sa bonne ville de MONS, en décembre 1946:

" C'était fin 1946, après l'Irlande et l'Allemagne, la 5^{me} Brigade d'Infanterie MERCKEM (1^{er}, 2^{me} et 3^{me} bataillons) se trouvait à Bourg-Léopold. Le 1^{er} Bataillon reçut l'ordre de rejoindre MONS. Je ne puis vous décrire la joie de mes camarades; il soufflait un vent de folie sur le bataillon composé en majorité de Volontaires de Guerre et de miliciens originaires du Borinage - Flénu - Hornu - Quaregnon - Dour -... parmi lesquels on trouvait de nombreux jeunes mariés. Pour moi et quelques autres de la région de Charleroi, de Liège, de Nivelles ou des Flandres, nous ne comprenions pas l'engouement de nos camarades pour la ville de MONS. Il fallut le grand jour de l'entrée triomphale dans la ville du 1^{er} Chasseurs et un séjour dans la cité du Doudou pour nous faire aimer MONS et sa région pour toujours. Un vendredi matin de décembre 1946, le train spécial venant de Bourg-Léopold déversait sur les quais de la gare de MONS ou plutôt sur les quais des ruines de la gare de MONS, des groupes bruyants de Chasseurs. Sur la place et dans les rues la foule est immense, les enfants des écoles viennent se placer le long des trottoirs, les délégations patriotiques, les anciens du 1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied attendent le défilé des Chasseurs. Après un repos bien mérité, vers 14.30h un clairon sonne le rassemblement. Les soldats rectifient leur équipement; inutile à notre capitaine de recommander aux hommes la bonne tenue : ..ce sont des Chasseurs !! A la sortie de la gare, le Colonel DEPASSE, Commandant le Bataillon reçoit une gerbe et un baiser..d'une jeune montoise. Musique de la 5^{me} Brigade en tête, sous la direction du Lieutenant REDOUTE, le Bataillon à 6 compagnies défile. Arrêt au Monument aux Morts, puis au Monuments des Chasseurs où le Colonel BEM SERVAIS, Commandant la Brigade, puis le Colonel DEPASSE, Commandant le 1^{er} Chasseurs, déposent des gerbes au son d'une émouvante Brabançonne. C'est alors l'entrée triomphale dans la caserne de la rue des Juifs. Les compagnies se rangent dans la cour et le Colonel DEPASSE dépose une gerbe au mémorial élevé au Major SABBE. Ensuite c'est l'émouvant salut au drapeau du 1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied, qu'un Officier cachait pendant toute la captivité dans un Oflag. Après 6 ans d'absence, MONS avait retrouvé son cher 1^{er} Chasseurs à Pied. En écrivant cet article, je pense à mes anciens camarades et en particulier à mon ami Louis NEUMAN, Capitaine-Commandant de réserve, ancien chef du 2^{me} Peloton de la 4^{me} Compagnies. Maintenant notre Régiment est dissous, hélas..mais on n'oublie pas que l'on a été chasseur; c'est pourquoi je dis à tous ceux qui liront cet article, mes amis Flamands, mes amis Wallons de Charleroi, de Liège ou du Borinage... rejoignez bien vite les rangs de notre Amicale !!

CHASSEUR UN JOUR..... CHASSEUR TOUJOURS. "

(sé) Claude MOUCHET.

Merci à notre ami Claude MOUCHET de nous avoir fait revivre ces beaux moments. Nous espérons que son appel sera entendu et que la lecture de ce texte fera plaisir à tous nos amis du 1^{er} Chasseurs à Pied.

Nous signalons à notre correspondant que dans un prochain numéro nous publierons le poème qu'il nous a fait parvenir et qui a été composé à CALDERON par un caporal de la 5^{me} Brigade.

► Communication importante qui nous est transmise par un de nos membres:

" Dans le but de rendre service à un de nos membres, nous recherchons les Officiers et Sous-Officiers qui auraient été en service à la 12^{me} Compagnie du 2^{me} Chasseurs à Pied au cours de la période du 31 mars 1937 au 2 novembre 1938, dans sa totalité ou partiellement. Ceux qui seraient dans le cas sont instamment priés de se faire connaître au Secrétariat de l'Amicale: rue de l'Alouette 33 à 6000 CHARLEROI. Merci !!

N.D.L.R. Merci à tous nos correspondants, ils ont montré la bonne voie et nous espérons très sincèrement que nombreux sont ceux qui, dans les prochains jours, la suivront. N'hésitez plus, nous attendons vos lettres!!! MERCI à tous.

12 BN FUS - 6 MAI

Ils étaient plus de trois cents anciens et amis du 12^{me} Bataillon de Fusiliers dans la cour de la Caser- Trésignies à Charleroi, le samedi 6 mai dernier, venus assister à l'inauguration d'une plaque rappelant leur départ en février 1945 pour le 1^{er} Corps d'Armée américain dans les rangs duquel il serait la première unité belge à franchir le Rhin, au combat, à Remagen. A 10.30 hr, le Colonel BEM e.r. MASSART A., Président de la Fraternelle du 12 Bn de Fus, salua les autorités civiles, militaires et religieuses qui avaient bien voulu participer à cette journée: le député Marc Harmegnies, le Comte C-H. d'Oultremont, le Lieutenant-Colonel BARBIER, Commandant le 2^{me} Chasseurs à Pied, le Commandant Dewulf, représentant le Commandant du 3^{me} Bataillon de Chasseurs Ardennais, avec lequel la Fraternelle du 12 Bn de Fus est jumelée, le Colonel de Gendarmerie e.r. Guidart, le Colonel de Gendarmerie e.r. Vangeenderhuizen, l'Aumonier Bosteels de la Gendarmerie, Monsieur Robert COLIN, notre Président et les représentants des Fraternelles soeurs des 5^{me} et 6^{me} Bataillons de Fus présents avec leurs drapeaux. Il salua ensuite la présence des nombreux délégués des Associations Patriotiques dont la FNC, l'AWAC, le FNDTR, les Vétérans du Roi Albert, Etc. Il adressa enfin des paroles de bienvenue à une importante délégation de l'American Legion, venue de Bitburg, importante base américaine en Allemagne.

La cérémonie commença par la bénédiction de deux nouveaux drapeaux de la Fraternelle par l'Aumonier Bosteels. Le Colonel Massart remit ensuite ces drapeaux au Président de la Section de Namur de la Fraternelle et au Président de la Section du Luxembourg. On sait, en effet que, si la plupart des Officiers du Bataillon étaient issus du 2^{me} Chasseurs, le gros de la troupe venait des Ardennes et du Namurois.

En l'absence de représentants de l'Administration Communale, le Colonel MASSART demanda à notre Président COLIN de bien vouloir dévoiler la plaque commémorative et il en confia la garde à notre Amicale. Il signala la présence au pied de cette plaque d'une pierre du Pont de REMAGEN dont l'authenticité est attestée par un certificat signé par le Bourgmestre de REMAGEN. Ce certificat a été confié au Musée des Chasseurs. Des fleurs furent déposées par le Président COLIN et par une jeune fille de l'American Legion, après que le chapelain américain ait prononcé devant la dalle une prière en anglais et en français. Un cortège se forma ensuite et des fleurs furent déposées au Mémorial Trésignies et au Monument aux Morts de la Ville. Tous les participants furent ensuite reçus à l'Hôtel de Ville par l'échevin SERON au nom du conseil. L'échevin rendit hommage aux vertus des anciens combattants et leur demanda de conserver ces qualités qui leur sont propres pour sauvegarder l'avenir. En remerciant, le Colonel MASSART refit un bref historique des bataillons de fusiliers, du 12^{me} en particulier, de sa formation et de son séjour à CHARLEROI et de l'attachement qu'il en a gardé pour la capitale du Pays Noir. Il présenta le drapeau du bataillon, vieux de trente-trois ans et qui fut remis par la commune de MARCINELLE, et rendit hommage aux alliés américains dont la délégation nombreuse marque la solidarité des liens de camaraderie qui nous unissent. Après le vin d'honneur de l'amitié, tous les participants gagnèrent le magnifique château d'HAM-SUR-HEURE où la journée s'acheva, d'abord par un dépôt de fleurs au monument aux Morts de la Commune, et ensuite par un repas en commun dans une atmosphère de fraternité et de bonne humeur de circonstance. C'est bien tard dans la soirée que toute l'assistance reprit en chœur : "ce n'est qu'un au revoir" en se promettant bien de se retrouver bientôt....

- Vous trouverez ci-après le texte du certificat d'authenticité remis au Musée des Chasseurs concernant la pierre du pont de Remagen, scellée sous la plaque commémorative.

STADT REMAGEN

Certificat d'authenticité n° B 6

Je certifie par la présente que la pierre délivrée est une part d'une pile de l'ancien pont de Ludendorff à Remagen/Rhin. C'était vraiment une 'coïncidence de guerre', quand le 7 mars 1945 un élément précurseur de la 9^{me} Division blindée américaine, commandé par le lieutenant K.H. Timmerman, un américain d'origine allemande, s'empara par surprise du pont intact après deux coups d'essai d'explosion ratés. Ainsi la ville de Remagen, âgée de presque 2.000 ans, qui était fondée en l'an 16 comme fortification romaine sous l'Empereur Tibérius, a pris sa place dans les annales d'histoire de guerre. Le pont joua un rôle décisif à l'issue de la deuxième guerre mondiale. La conquête du pont est entrée dans les livres d'histoire comme " miracle de Remagen ". Le Général Eisenhower proclama : " Ce pont vaut son pesant d'or " , et le Premier ministre Churchill parla d'un coup de bonheur. Les historiens de nos jours sont d'accord que cette prise d'assaut du pont a réduit la deuxième guerre mondiale pour quelque temps.

Le produit net de la vente des morceaux de pierre doit être employé pour la construction d'un musée à cet endroit historique dans une des tours du pont - comme hommage aux combattants des deux camps - et à long terme pour servir comme lieu de rendez-vous pour des amis de la paix.

Remagen, le 22 avril 1978 ; (sé) Hans Peter KURTEN, Maire de Remagen.

PONT-BRULE et EPPEGEM 3-9-78.

Cette année, la traditionnelle " JOURNEE DES CHASSEURS " à PONT-BRULE et à EPPEGEM aura lieu le DIMANCHE 3 SEPTEMBRE. Toutes les associations jumelées avec notre Amicale ont été prévenues. Les renseignements ci-dessous sont destinés principalement à nos membres, à leurs parents, à leurs amis et à tous ceux qui désirent marquer leur attachement à nos Chasseurs de tous les Régiments. Les amis du 2^{me} Régiments de Chasseurs à Pied, qui n'ont pu se rendre à SIEGEN le 30 juin dernier pour assister aux Fastes du Régiments trouveront dans ce déplacement plus facile et moins onéreux l'occasion de prouver leur attachement au Régiment de CHARLEROI. Les cérémonies à PONT-BRULE et au Cimetière Militaire d'EPPEGEM constitueront une sorte de répétitions des Fastes de SIEGEN puisque le Lieutenant-Colonel BARBIER, le sympathique Chef de Corps, a promis à notre Président la présence à PONT-BRULE et à EPPEGEM du glorieux drapeau de son Régiment encadré par une compagnie au complet.

A l'intention de tous les amis des Chasseurs nous donnons ci-après le programme détaillé de la journée du Dimanche 3 septembre 1978.

- 10.00 Hr : PONT-BRULE : Messe et cérémonie organisée par la Fraternelle des 2^{me} et 5^{me} Chasseurs 1914-1918 avec le concours du Régiment.
- 10.30 Hr : EPPEGEM : Messe et cérémonie organisée par les Fraternelles des 3^{me} et 6^{me} Chasseurs 1914-1918 et la Section F.N.C. d'EPPEGEM.
- 12.00 Hr ; EPPEGEM : Cérémonie générale au Cimetière Militaire d'EPPEGEM organisée par l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied et les Sections F.N.C. de CHARLEROI et d'EPPEGEM.
- 12.30 Hr : EPPEGEM : Réception par les autorités communales.
- 13.15 Hr : EPPEGEM : BANQUET FRATERNEL réunissant tous les participants désireux.

N.B. La cérémonie à l'Eglise de PONT-BRULE, au mémorial TRESIGNIES ainsi que la cérémonie générale à EPPEGEM seront rehaussées de la présence d'une délégation du 2^{me} Chasseurs et d'une compagnie en armes encadrant le glorieux drapeau plus que centenaire du Régiment.

Chaque association a été informée du prix de la participation au banquet et a été invitée à organiser le déplacement de ses membres.

Les renseignements ci-après sont principalement destinés aux membres de l'Amicale, à leurs parents, à leurs amis et en général à tous les sympathisants qui désirent participer à cette belle journée.

DEPLACEMENT: - Les participants peuvent évidemment se déplacer par leurs propres moyens.

- Pour tous ceux qui le désirent un ou deux autocars partiront de CHARLEROI à 08,00 hr précises: (rendez-vous à 07.45 Hr devant le Musée des Chasseurs, Avenue Général Michel - possibilité de parking dans la cour de la Caserne Trésignies). Le prix du voyage (aller et retour) a été fixé à 160,- (cent soixante francs). Le retour est prévu vers 20.00 Hr à CHARLEROI.

BANQUET FRATERNEL : - Le menu est composé comme suit : Hors d'oeuvre varié - potage - rôtis de porc et de boeuf, croquettes, couronne de légumes - pâtisserie - café. Les habitués savent combien ce menu est consistant et bien servi. Le prix de ce menu est de 390,- (trois cent nonante) francs, TVA et SERVICE COMPRIS, mais boissons NON comprises.

- Nous espérons que, cette année encore, de nombreux membres et sympathisants assisteront à cette belle journée qui se déroule dans un magnifique 'esprit chasseur' et qui vous donnera l'occasion de prendre contact avec nos amis de la belle commune de ZEMST, nouvelle entité dont dépend actuellement EPPEGEM, de voir avec quel soin est entretenu le Cimetière Militaire d'EPPEGEM où reposent tant de Chasseurs à Pied qui ont donné leur vie pour notre liberté en 1914. Vous aurez l'occasion de vous recueillir à l'endroit exact où le Caporal Léon TRESIGNIES a posé son acte héroïque le 26 août 1914 et de saluer le glorieux drapeau qui représentait tant de choses pour nos anciens; tout cela en présence de la génération des Chasseurs d'aujourd'hui venus tout exprès de SIEGEN pour rendre hommage à leurs chers anciens.

- Vous trouverez, ci-après un bulletin de réservation que nous vous demandons de bien vouloir renvoyer au SECRETARIAT pour le 16 août 1978 AU PLUS TARD. Le paiement des participations se fait en même temps au C.C.P. indiqué au bulletin de réservation: 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. rue de Loverval 100 à CHATELET.

BULLETIN DE RESERVATION

NOM et prénom :

Adresse complète:

J'assisterai au pèlerinage à PONT-BRULE et à EPPEGEM **le dimanche 3 septembre 1978**

(1) Je me déplacerai par mes propres moyens.
je demande la réservation de.....places dans l'autocar au départ de CHARLEROI.

Veuillez me réserver places au BANQUET FRATERNEL qui aura lieu à EPPEGEM.

Je verse, ce jour, au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval 100 à CHATELET :

(2)X 160,- =.....pour le voyage en autocar;
.....X 390,- =.....pour participations au BANQUET.

(1) supprimer la mention inutile - (2) à supprimer éventuellement.

N.B. Voir au verso le rappel des instructions concernant ce Bulletin de réservation.



----- à découper ici -----

ANNUAIRE DES MEMBRES.

BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS

(voir instructions au verso)

N O M :

Prénoms:

Lieu et date de naissance:

Adresse complète:

(rue et numéro)

(Commune et n° code postal)

J'ai servi au (1).....

en qualité de(2).....

PROFESSION ACTUELLE:

(3)

REMARQUES et SUGGESTIONS:

(4)

EVENTUELLEMENT votre n° de téléphone:

Date.....

Signature:.....

----- à découper ici -----

LA REDACTION DU " COR DE CHASSE " DEMANDE INSTAMMENT A SES ABONNES DE VOULOIR BIEN LUI COMMUNIQUER TOUTE MODIFICATION D'ADRESSE OU DE n° DE BOITE POSTALE.

Ce BULLETIN DE RESERVATION est à renvoyer dûment rempli et signé AU PLUS TARD pour le 16 août 1978

à l'adresse suivante : Monsieur Léon LEMAIRE
Secrétaire A.N.C.A.P.
rue de l'Alouette, 33
6000 CHARLEROI.

Le paiement des participations (Car + Banquet ou Banquet seul) doit absolument se faire au C.C.P. :

000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. , rue de Loverval à 6071 CHATELET;
également AVANT le 16 août 1978.

Nous vous rappelons ci-après les montants des participations :

- Voyage en autocar(aller et retour) CHARLEROI - PONT-BRÛLE - EPPEGEM
160,- (cent soixante) francs.
- BANQUET FRATERNEL - TVA et service compris,boissons NON comprises:
390,- (trois cent nonante) francs.

NOUS ESPERONS UNE PARTICIPATION MASSIVE A CETTE " JOURNEE DES CHASSEURS 1978 " .

(à découper ici)

ANNUAIRE DES MEMBRES DE L'AMICALE.

INSTRUCTIONS.

Dans le n° 22 du mois d'avril dernier,nous vous annoncions notre intention d'établir,au profit de nos membres,un fichier qui nous permettrait de faire imprimer un annuaire général de nos membres. Vous trouverez au verso un Bulletin de Renseignements que nous vous demandons de bien vouloir compléter soigneusement et renvoyer à l'adresse suivante :Mr Léon LEMAIRE,Secrétaire A.N.C.A.P.,rue de l'Alouette,33 à 6000 CHARLEROI. Il serait souhaitable qu'un très grand nombre de membres nous renvoient ce Bulletin de renseignements. L'envoi à TOUS nos membres d'un annuaire le plus complet possible et régulièrement tenu à jour (quatre fois par an dans le Cor de Chasse) permettrait à tous de mieux se connaître et d'établir des relations pouvant être très profitables à tous les points de vue.

INSTRUCTIONS relatives au Bulletin se trouvant au verso de la présente:

- Indiquer le NOM en lettres capitales; TOUS les prénoms;
- (1) Indiquer le ou les régiments de Chasseurs à pied où vous servez ou où vous avez servi;
- (2) Indiquer - active ou milicien - et éventuellement le dernier grade;
- (3) Pour les retraités,indiquer la profession exercée avant la mise à la retraite;
- (4) Indiquer toute remarque ou suggestion pouvant nous nous renseigner le mieux possible sur le ou les domaines dans lesquels vous pourriez éventuellement aider l'Amicale en général et les membres en particulier. Vos avis sur la manière d'établir l'annuaire projeté seraient également les bienvenus.

Dans l'intérêt de TOUS,le Conseil d'Administration espère que de très nombreux membres consacreront quelques minutes de leurs loisirs à compléter très soigneusement le Bulletin de Renseignements que nous leur présentons et qu'ils ne manqueront pas de le renvoyer dûment signé à l'adresse :

Monsieur Léon LEMAIRE ,Secrétaire A.N.C.A.P.
rue de l'Alouette, 33
6000 CHARLEROI.

N.B. Ce Bulletin peut également être remis à nos permanences des lundi et jeudi de 15.00 à 17.00 H au Musée des Chasseurs à Pied ,Caserne Trésignies,Av Général Michel à CHARLEROI.

à découper ici

DIVERS : Nous annonçons à nos lecteurs qu'une Exposition : " LES WALLONS SOUS L'AUTRICHE IMPERIALE AU 18^{me} SIÈCLE " est ouverte du 16 juin au 30 juillet 1978 (Tous les jours,sauf le lundi,de 9.30h à 12h et de 13h à 16,45h.) au Musée Royal de l'Armée à BRUXELLES. Cette exposition,aussi originale que passionnante,est consacrée aux Belges qui servirent l'Empire austro-hongrois durant le 18^{me} siècle. Elle illustre des événements trop peu connus chez nous et elle met en valeur la personnalité et les exploits de dix-sept de nos compatriotes qui furent feld-maréchaux et de cinquante autres Belges ayant porté des grades de généraux de cavalerie et de lieutenants-généraux. Cette exposition est organisée par le ministère de la Culture Française.

NECROLOGIE

- Nous avons reçu de Madame Veuve Edgard DUMONT dont le mari fut Chef de Corps au 2 Ch la carte ci-dessous:
- Monsieur le Président,
 "Je tiens à remercier l'Amicale des Chasseurs à Pied, pour la présence d'une délégation aux obsèques de mon mari, ainsi que des magnifiques fleurs qui lui ont été offertes. Croyez que cela m'a été d'un réel réconfort, car il avait gardé des Chasseurs un vibrant souvenir et en parlait toujours avec beaucoup d'émotion.
 En vous réitérant mes remerciements, recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments".
- Nous vous signalons avec tristesse les décès suivants :
- le 18 avril 1978 : Monsieur Georges MARTIN, volontaire de carrière au 2Ch, volontaire de la Guerre de Corée;
 - le 15 mai 1978 : Monsieur l'Abbé Joseph VANDEWALLE, qui fut Aumonier au 5 Ch lors de rappel de 1938 et Aumonier du 8me Chasseurs pendant la guerre 1940-1945;
 - le 20 mai 1978 : Monsieur René LATOUR, ancien du 2me Chasseurs;
 - le 26 mai 1978 : Monsieur Henry AERTS, ancien du 2me Chasseurs que les habitués de nos réunions à Epepegem connaissaient bien.
- Aux proches et aux famille de nos camarades trop tôt disparus nous présentons nos plus sincères condoléances.
- Ces dernières semaines ont été cruelles pour les anciens du 2me Chasseurs, puisque, outre nos camarades dont nous vous parlons ci-dessus, la mort nous a enlevé deux figures très connues parmi les anciens du Régiment de Charleroi:
- nous avons appris le décès, survenu le 19 avril, de notre très fidèle camarade Léopold VANDELDE. Avec l'Adjudant VANDELDE disparaît une des figures les plus connue du 2 Ch d'avant guerre. Suivant ses dernières volontés ses funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité le samedi 22 avril à JUMET.
 Nous réitérons à Madame Léopold VANDELDE nos très sincère condoléances et prochainement une délégation de notre CA ira s'incliner sur sa tombe et lui rendre hommage.
NDLR : Dans notre prochain numéro un article sera consacré à notre ami Léopold.
 - le 4 juin dernier, décédait inopinément à l'âge de 58 ans, l'Adjudant René YERNAUX, ancien Adjudant de Corps du 2 Ch. Combattant de la guerre 40-45, ancien Prisonnier de Guerre, Croix de guerre avec palmes, ancien secrétaire de l'AWAC de Charleroi, secrétaire de la Section Charleroi-Thuin de la Presse Clandestine notre ami YERNAUX a été conduit vers sa dernière demeure par ses nombreux amis dont certains venus de Siegen. Notre Président COLIN, Mrs ROUSSEAU et MARTIN représentaient notre amicale.
 A madame YERNAUX et à sa famille nous réitérons nos très sincère codoléances.

NOUVELLES DU 5me CHASSEURS.

- Nous avons reçu un bien sympathique Bulletin : il s'agit du n° 001 daté d'avril 1978 du Bulletin de liaison du 5me Chasseurs à Pied et intitulé " L'ESPRIT DU BISON ".

Ce numéro UN est adressé au cadre Officiers du Bataillon ; nous y lisons ceci :

" Ce numéro UN pour vous informer que nous nous reverrons du 11 au 13 avril 1978 à l'occasion du second rappel organisé par notre Noyau Mobilisateur au CENTRE LEBURTON de MARCINELLE; N'était-ce pas là l'occasion à saisir pour une première? Avant d'évoquer les grandes lignes de cette prochaine activité, je m'en voudrais de ne pas revenir à L'ESPRIT DU BISON que nous avons voulu faire nôtre et qui doit nous guider. On se souviendra du retour parmi les siens d'un homme nommé "CHEVAL". Il retrouve une tribu décimée, sans armes, sans montures et sans âme ! Le goût éteint de la grande prairie de leur reviendra qu'avec la reprise de la chasse, la viande du bison leur permettant de retrouver, non seulement des forces, mais surtout l'esprit perdu, le fameux esprit du bison ! C'est lui qui doit nous animer et que nous devons veiller à ne pas perdre. Ensemble et dans cet esprit, nous aurons donc bientôt l'occasion de passer TROIS jours. Trois jours qui ne seront pas de trop pour poursuivre la tâche entamée d'entraîner chacun dans l'exercice de ses fonctions propres tout en apprenant à mieux nous connaître. "

Ce bataillon de réserve est commandé par le Lieutenant-Colonel BEM MASSART et c'est notre ami le Major BEM Jean BOUGEROL qui est chargé de l'instruction. Avant le traditionnel repas de Corps le Bourgmestre HARMEGNIES avait tenu à se faire présenter le cadre Officiers de ce Bataillon. Cette petite cérémonie eut lieu le 11 avril 1978 entre 17 et 18 H à l'Hôtel de Ville de Charleroi en présence d'une délégation de notre Amicale conduite par notre Président. Le Bourgmestre remit au Colonel MASSART une médaille de la Ville frappée aux nouvelles armoiries. Le lendemain, bravant le froid, la neige et la bourrasque, les Officiers étaient dans la nature pour y étudier divers exercices préparés à leur intention. Après diverses marches d'orientations et exercices divers, la dernière journée fut consacrée à l'entraînement physique !! C'est avec un moral "BISON" gonflé à bloc que nos amis du 5me Chasseurs regagnèrent leurs foyers, satisfaits d'avoir rempli leurs devoirs de Chasseur. Leur devise est la nôtre :

"Chasseurs un jour ... Chasseur toujours"



PHOTO 1. Le Bureau de l'Amicale lors de l'Assemblée Générale du 28 Janvier 1978



PHOTO 2 Réception à l'Hôtel de Ville. Le Bourgmestre HARMESIES prononçant son allocution.



PHOTO 3. Lors du Banquet du 28/1/1978, notre Cher Ancien Maurice BARDIER prononce son allocution. A sa gauche, notre Président R. COLIN; à sa droite : le Comte G-H d'OUTREBEMONT, Madame R. COLIN, le Colonel BEN MASSAR, Mr et Mme J. DUBOIS.



PHOTO 4. Notre tout jeune "Doudou" Maxime.

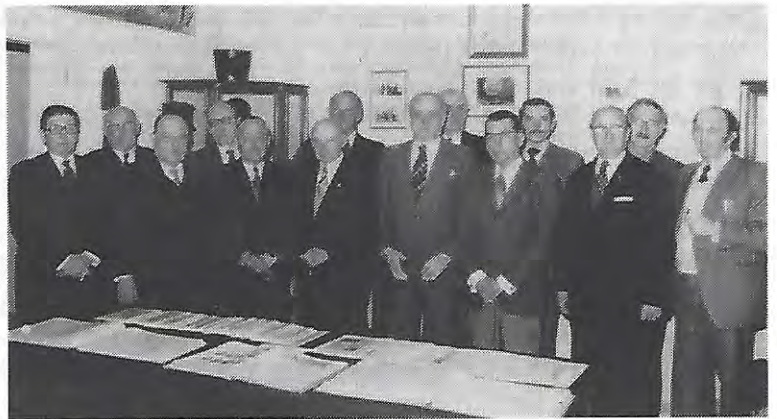


PHOTO 5. Notre Conseil d'Administration réuni au Musée des Chasseurs pour une séance de travail.



PHOTO 6. La plaque commémorative apposée sur la façade intérieure du porche d'entrée de la caserne Trésaignies et inaugurée le 6 mai 1978 lors de la journée du 12^e Bataillon de Fusiliers "Remagen".

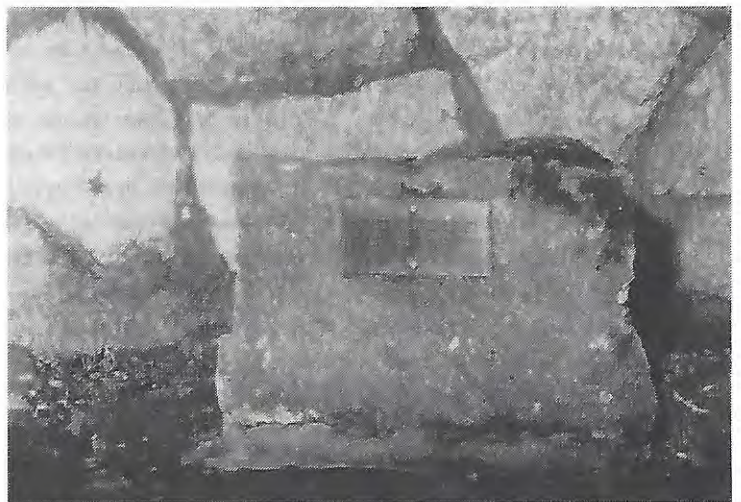


PHOTO 7. Morceau de pierre d'une pile de l'ancien pont de Remagen. Cette pierre, ramassée par le Bourgmestre de Remagen a été fixée sous la plaque commémorative dont voit-on la photo 6.